

**Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), session 2023**

### **Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

#### **DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), au titre de l'année 2023 :

Monsieur GRASSART David, igr, président, Lyon 3, Lyon.

Monsieur BERGHEAUD Yann, igr, expert, Lyon 3, Lyon.

Madame BOINON Ann'laure, ige, Lyon 3, Lyon.

Monsieur DALMEYDA Vincent, ige, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame VAN REETH Nora, ige, Lyon 1, Lyon.

Madame GUILLARD Sophie, ige, suppléante, Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 06/09/2023



Pour le Président de l'Université  
~~Jean Moulin Lyon 3~~  
et par délégation  
La Direction des Ressources Humaines  
Tiffon LEBEAU